

Monnaie, intérêt et conventions dans l'œuvre économique de David Hume

Arnaud Diemer¹

David Hume est généralement présenté comme l'un des plus importants philosophes² anglais du XVIII^e siècle (Mossner, 1970). Son œuvre économique³ est contenue dans un certain nombre d'essais publiés dès 1752, les plus remarquables sont au nombre de 7 : Du commerce, De la circulation de la monnaie⁴ (ou de la monnaie), de l'intérêt, de la balance du commerce, de la jalousie du commerce (1758), des taxes et du crédit public. Ce qui est frappant dans ses essais, c'est que Hume envisage les questions économiques dans toute leur complexité et ne craint pas d'en rendre l'étude plus difficile en les examinant successivement à tous les points de vue (la simplicité, rappelait-il, n'est pas dans la nature humaine, on ne peut pénétrer les causes des événements qu'en en cherchant toutes les raisons dont la diversité est infinie). Aux dires de Léon Say, la partie la plus considérable de l'œuvre économique de Hume est sans conteste celle qui a trait à la monnaie et au taux d'intérêt⁵ : « *Ce qui a fait sa gloire comme économiste, c'est sa théorie de la monnaie, de la circulation, du taux d'intérêt* » (1852, p XXVII). Hume aurait ainsi démontré le premier, par des preuves irrécusables que la richesse des nations dépendait de leur industrie et de leur population, et que la quantité de métal précieux faisant office de monnaie n'avait pas l'importance qu'on y attachait. Il aurait ainsi combattu avec force la doctrine de la balance du commerce et fait justice des paniques que jetaient dans les esprits les mercantilistes⁶ prophétisant l'épuisement des métaux précieux. Si les économistes modernes (notamment les monétaristes) furent d'accord avec lui sur l'effet d'une augmentation de numéraire dans la circulation (et le changement dans les prix qui en résulte), ils ne l'ont pas toujours suivi dans quelques considérations du plus grand intérêt⁷, notamment sur l'effet que produit dans l'industrie la soudaineté de l'augmentation du numéraire. L'objet du papier est double.

¹ Chercheur au GRESE, Université de Paris 1, et au CERAS, Université de Reims

² Adam Smith le présente comme « *l'historien philosophe le plus illustre de ce siècle* », La Richesse des Nations, tome II, livre V, chapitre I, 3^e part, art 3.

³ Nous renvoyons ici nos lecteurs à une excellente thèse réalisée sur le sujet (Schatz, 1902)

⁴ Nous nous référons ici à la traduction des Essais figurant dans *l'Oeuvre économique de David Hume*, rédigé par Léon Say, aux éditions Guillaumin (1852) et dans « les Discours politiques » rédigé par Eugène Daire aux mêmes éditions (1847).

⁵ Les éloges de Schumpeter sont plus mesurées : « *Le Of money de David Hume est une des plus importantes études contenues dans ses Political Discourses... Sa place dans l'histoire de la science économique n'est pas imméritée, mais elle est due à l'énergie et au bonheur avec lesquels il a formulé les résultats de travaux antérieurs plutôt qu'à sa propre originalité* » (1954, vol I, p. 407).

⁶ Selon Charles Gide et Charles Rist (1922, p 62), « *Hume a apporté à l'examen de ces sujets la pénétration, l'originalité, la profondeur et la clarté qui caractérisent ses autres œuvres. L'absurdité de la politique mercantiliste, l'adaptation naturelle de la quantité de monnaie aux besoins de chaque pays, les sophismes mercantilistes de la balance du commerce, les conséquences néfastes des jalousies commerciales entre nations, sont exposés par lui avec une force admirable* »

⁷ Simiand note que tout le XVIII^e siècle avait une obsession persistante de la richesse liée à l'abondance ou à l'augmentation des métaux précieux. Les travaux de Hume y faisaient cependant exception: « *Exception doit être faite cependant pour les pénétrants essais de Hume sur le commerce, sur la monnaie – pénétrants par l'incompatibilité même des deux thèmes qu'il y juxtapose sans se soucier de les accorder, ainsi que l'esprit anglais volontiers s'en contente : doctrine que les métaux précieux ne sont pas la vraie richesse, et reconnaissance, en fait, de leur considérable rôle dynamique dans l'évolution moderne. Cette inconsistance à la fois élégante et véridique aurait pu, en ce domaine comme en celui de la connaissance, éveiller quelque Kant économiste de son sommeil dogmatique. Mais la seconde branche de cette opposition n'a pas de postérité dans la doctrine, du moins immédiate. Cependant la réalité qu'elle exprime n'en subsiste pas moins latente, gênante, pour la pensée simplifiante qui va, de plus en plus dominer dans l'école anglaise, puis, par la séduction de l'apparence claire, dans telles écoles du continent* ». (1934, p 10).

- Préciser les principaux apports de Hume en matière de théorie monétaire et de l'intérêt. Tout en réfutant les préjugés mercantilistes, Hume semble proposer une synthèse qui anticipe la théorie moderne de la monnaie, explicitant à la fois les effets à court terme et à long terme d'une variation de la quantité de monnaie en circulation.

- Etablir un lien entre les œuvres économique et philosophique de l'auteur. La théorie de la circulation monétaire et de l'intérêt trouverait ses origines dans le *Traité de la Nature Humaine* (passions et conventions) et son analyse des hommes vivant en société (place du commerce, du luxe et des classes sociales).

I. De la monnaie passive à la monnaie active

Dès le début de son essai *sur la circulation monétaire*, David Hume (1752) commence par assimiler la monnaie à un lubrifiant qui facilite le commerce : *“l'argent monnayé n'est pas, à proprement parler, un des sujets du commerce, mais seulement l'instrument que les hommes sont convenus d'employer afin de faciliter l'échange d'une marchandise pour une autre. Ce n'est pas une des roues du commerce : c'est l'huile qui rend le mouvement des roues plus doux et plus aisé”*⁸ (1752, [1852, p 23]). Cette citation est demeurée célèbre car elle affirmait l'apposition entre la monnaie et la richesse réelle. Pour Adam Smith, élève⁹ et ami de Hume (Lettre d'Adam Smith à Mr William Strahan, 9 novembre 1776), ce dernier aurait réagi à l'encontre du courant mercantiliste qui voyait dans l'argent la richesse, et dans l'abondance de la circulation monétaire, un indice de prospérité : *« MM. Locke, Law et Montesquieu, ainsi que plusieurs autres écrivains, paraissent s'être imaginé que l'augmentation survenue dans la quantité de l'or et l'argent en conséquences de la découverte des Indes occidentales espagnoles était la vraie cause qui avait fait baisser le taux d'intérêt dans la majeure partie de l'Europe. Ces métaux, disent-ils, ayant baissé de valeur en eux-mêmes, l'usage d'une portion quelconque de ces métaux eut aussi moins de valeur et par conséquent le prix qu'il fallait payer pour avoir droit à cet usage dut aussi baisser. Cette idée, qui semble tout à fait plausible au premier coup d'œil, a été si bien approfondie par D. Hume qu'il est peut-être superflu d'en rien dire »* [1776, Livre II, chapitre IV (1991, p 443)]¹⁰.

Les théories mercantilistes appréhendaient en effet la richesse d'un pays par la quantité d'espèces monétaires qu'il tenait à sa disposition. Le bonheur du peuple, la puissance de l'Etat dépendaient donc de l'accumulation de l'or et de l'argent. Les pays qui possédaient des mines étaient donc privilégiés sur tous les autres, mais ils ne constituaient qu'une exception. Pour les autres nations, la politique devait suppléer l'insuffisance des richesses naturelles. Le commerce étant le seul moyen d'attirer l'or et l'argent dans un pays, la politique idéale consistait à développer l'industrie nationale de manière à ce que l'étranger achetât dans le pays tous les produits dont il avait besoin. A cet effet, l'intervention gouvernementale devait faire en sorte que la richesse publique s'accroisse indéfiniment. Elle devait trouver à la nation des débouchés extérieurs, tout en excluant les produits étrangers. Les nations étaient de ce fait en perpétuelle rivalité puisque chacune tendait à acquérir la plus grande part possible d'un stock monétaire déterminé. On ne pouvait concevoir que l'une s'enrichisse sans diminuer la richesse des autres. Dans cette guerre commerciale constante, le commerce extérieur (illustré par la balance commerciale) prenait une importance très supérieure au commerce intérieur.

⁸ « Money is not, properly speaking, one of the subjects of commerce; but only the instrument which men have agreed upon to facilitate the exchange of one commodity for another. It is none of the wheels of trade : it is the oil which renders the motion of the wheels more smooth and easy”.

⁹J-B Say (1826) regardait Hume comme le véritable maître d'Adam Smith : *« Ses idées [d'Adam Smith] furent, dit-il, probablement mûries par ses communications avec Hume »*.

¹⁰ De ce fait Hume aurait précédé Smith dans la dénonciation de cette confusion.

L'œuvre économique de Hume était donc dès les premières lignes une réaction¹¹ aux théories mercantilistes¹². L'argent ne devait pas être confondu avec la richesse, constituée par l'abondance des hommes et des marchandises. La monnaie n'est que l'intermédiaire des échanges, admis comme tel par la *Convention des hommes* et dans l'intérêt commun. Elle n'a pas d'autre rôle que celui de faciliter les transactions économiques, de servir de signe et de mesure du travail et des marchandises.

Le rôle de la convention en matière de circulation monétaire sera précisée dans une lettre adressée par notre auteur à Morellet (1769)¹³ : « *Cette partie de votre prospectus, dans laquelle vous vous efforcez de prouver que les conventions humaines sont tout à fait étrangères à l'établissement de la circulation monétaire, est certainement très curieusement et traitée avec un très grand soin ; néanmoins je ne puis m'empêcher de croire que l'opinion communément répandue a quelque fondement. La circulation monétaire doit toujours, il est vrai, consister en matières ayant une valeur intrinsèque, autrement, elle se multiplierait indéfiniment et tomberait à rien. Quand je reçois un schelling, je le considère non comme un métal utile, mais comme quelque chose qu'un autre recevra de moi, et celui qui le convertira en métal est sans doute fort éloigné de moi... Vous avez en France une monnaie de peu de valeur appelée billon, composée d'argent et de cuivre, qui circule couramment, , bien que la séparation des deux métaux et leur réduction à l'état primitif serait, me dit-on, à la fois coûteuse et incommode. Nos schellings et nos six-pence, qui sont presque notre seule monnaie d'argent, sont tellement usés par la circulation qu'ils perdent 20, 30 ou 40% de leur valeur originale. Cependant ils passent couramment, ce qui ne peut provenir que d'une convention tacite. Nos colonies d'Amérique, manquant d'espèces, finirent par fabriquer un papier-monnaie ; ce n'étaient pas de billets de banque, parce qu'il n'y avait pas de lieu désigné pour donner de l'argent en échange ; néanmoins, ce papier-monnaie était employé dans tous les paiements, par convention, et cela aurait pu continuer, sans l'abus qu'en firent plusieurs assemblées qui émirent du papier sans limites et par ainsi en discréditèrent le cours » (1752, [1852, p 183]). On comprend dès lors pourquoi Hume va s'attacher à déterminer ce qu'est la monnaie, quel est son rôle, comment est réglée sa circulation.*

La théorie quantitative de la monnaie sera clairement exposée dès les premières lignes du discours sur la circulation monétaire : « *il est évident que le plus ou le moins de circulation est sans conséquence, car le prix des marchandises est toujours proportionnel à l'abondance de la monnaie* » (1752, [1852, p 23]). Cette théorie qui fait dépendre le pouvoir d'achat de l'argent à sa quantité n'était pourtant pas une réelle nouveauté en soi. Depuis longtemps déjà, cette théorie avait été admise par bon nombre d'auteurs. Bodin (1578) voyait ainsi quatre causes à la hausse des prix : la principale était l'abondance d'or et d'argent¹⁴, : « *plus la quantité d'une marchandise augmente, plus sa valeur décroît, et cela est aussi vrai de l'argent et des métaux précieux* », la deuxième était la cherté due aux monopoles, la

¹¹ Selon Hume, la *jalousie du commerce* (texte qui suit celui de la Balance du Commerce) présente dans toutes les Nations prend appui sur la Balance du commerce, et plus précisément sur ses conséquences en matière d'entrées et de sorties de métaux précieux. Cet instrument n'est pourtant pas le plus pertinent lorsqu'il s'agit de calculer la richesse réelle et monétaire d'une Nation (études contradictoires, statistiques éparses, taux de change impossible à calculer, vagues de paniques inconsidérées suite aux travaux de M. Gee et du Dr Swift).

¹² Dans l'Essai «*Du commerce*», Hume posera d'abord comme principe que le commerce intérieur est la branche du commerce la plus importante du royaume étendu. Ce qui fait un Etat riche, c'est l'aptitude au travail de ses habitants, car le travail est le seul moyen pour créer de la richesse : « *Toute chose au monde s'achète par le travail, et nos désirs sont les seules causes du travail* » (1752, [1852, p 12])

¹³ Reproduite dans l'édition de Léon Say.

¹⁴ Philippe Steiner (1993, p 117) note cependant que « *l'on a souvent voulu voir dans le texte de Bodin la première formulation de la théorie quantitative de la monnaie bien qu'une telle explication ne puisse être acceptée. En fait, Bodin applique à la monnaie la loi générale des marchandises, qui veut que le prix est fixé par le rapport entre l'offre et la demande* ».

troisième était la disette, la quatrième était le plaisir des princes et des grands seigneurs qui haussent les prix de ce qu'ils aiment, à quoi il ajoutait une cinquième cause : la manipulation du cours des monnaies. Locke (1691) considérait que le prix des marchandises était déterminé par le rapport entre leur quantité et celle de l'argent (partant d'une théorie générale de la valeur selon laquelle le prix se fixait suivant le rapport entre l'offre et la demande d'un bien, Locke a appliqué cette thèse à la monnaie). Montesquieu (1749), utilisant l'exemple des noirs de la Côte d'Afrique, avait avancé que le pouvoir de l'argent variait en raison inverse de sa quantité¹⁵. Toutefois, comme le rappelle Schatz (1902), aux deux affirmations essentielles du mercantilisme, 1° que la monnaie n'est pas une marchandise comme les autres, mais supérieure aux autres ; 2° qu'un Etat, de même qu'un particulier, est d'autant plus riche qu'il a plus de monnaie, Hume proposait deux affirmations opposées : 1° la monnaie est une marchandise comme les autres ; 2° sa seule utilité est de servir aux échanges et elle ne vaut qu'en tant qu'elle remplit ce rôle.

Dès lors, si un pays tire toujours avantage de la croissance démographique ou de la croissance de l'activité économique, les choses sont plus complexes lorsqu'il s'agit de croissance monétaire. Hume considère en effet qu'une plus grande abondance de la circulation monétaire est très limitée dans son usage¹⁶, elle peut même porter préjudice à une nation, notamment dans son commerce avec l'étranger. Hume prend l'exemple de deux nations, que nous appellerons nation A et nation B. Si la nation A a un avantage commercial (développement des richesses et du commerce) sur la nation B, alors il sera bien difficile pour la nation B de rattraper son retard sur la nation A (l'habileté de cette dernière¹⁷ et la richesse accumulée permettront aux commerçants de vendre en se contentant de profits moindres). Ces avantages rappellent Hume peuvent cependant être compensés par la faible rémunération du facteur travail chez la nation B. Ceci sera d'autant plus vrai que son commerce n'est pas étendu et qu'elle ne possède pas de stocks d'or et d'argent. Dès lors, les manufacturiers pourraient décider de se déplacer (délocalisation de la production) des nations enrichies vers les nations où la vie est bon marché et la rémunération du travail faible¹⁸.

Du point de vue de la méthode, on remarquera que Hume précise le rôle de l'histoire¹⁹ et des observations dans la recherche économique. C'est l'hypothèse indispensable qui va diriger la suite de son travail et que les faits viendront confirmer ou détruire²⁰.

¹⁵ En 1749, Montesquieu envoie son ouvrage « *L'esprit des lois* » à Hume et appréciera les remarques que ce dernier lui adressera (lettre du 19 mai 1749).

¹⁶ L'abondance de monnaie dans un pays n'apporterait aucun avantage aux agents économiques, sauf à l'Etat en temps de guerre et de négociations, Hume rappelle d'ailleurs, que selon une règle déjà bien établie « *le solde des serviteurs de l'Etat doit s'élever en proportion de l'opulence publique* » (1752, [1852, p 24]). En conséquence, l'Etat a tout intérêt à préserver ses richesses et son abondance d'or en recrutant des mercenaires étrangers (cette pratique est courante depuis la nuit des temps, de Carthage à la Grande Bretagne).

¹⁷ Evocation d'une courbe d'apprentissage.

¹⁸ J-B SAY cherchera à remettre en cause cette vision du commerce dans le chapitre IX (2^{ème} partie) du cours d'économie politique: « *D. Hume, compatriote et ami d'Adam Smith, croit que les manufactures changent de lieu de proche en proche, parce qu'elles enrichissent les lieux de leur séjour et y font monter le prix des subsistances. Les nouveaux établissements sont dès lors obligés de chercher des endroits où l'on vive à meilleur compte, et où, par conséquent, la main d'œuvre soit moins chère, jusqu'à ce qu'ayant donné l'opulence à ces derniers, ils en soient exilés par les mêmes causes . C'est une pure supposition qui ne confirme ni la nature des choses ni l'expérience* » (1828, p XXXII).

¹⁹ Il est superflu de rappeler que Hume fût un historien avant d'être un économiste. Un historien dont on n'aurait pas lieu de contester la compétence puisque sa volumineuse Histoire d'Angleterre, depuis César jusqu'à la fin des Stuart, conserve encore aujourd'hui la valeur d'un ouvrage classique.

²⁰ Le but de l'histoire économique est de découvrir les éléments permanents du caractère des hommes et de l'économie des nations : « *La principale utilité de l'histoire consiste à découvrir les principes constants et universels de la nature de l'homme, considérée dans tous les états et dans toutes les situations de la vie ; c'est elle qui nous fournit les matériaux d'où nous tirons nos remarques sur les ressorts réglés des actions humaines* » (Œuvres philosophiques, tome I, p 223).

C'est en effet l'observation et l'expérience qui font dire à Hume que l'on « *peut en général observer que la cherté de toute chose, résultat de l'abondance de la circulation monétaire, est un désavantage qui résulte d'un commerce établi et impose à ce commerce des limites dans tous les pays où il s'est fondé, parce qu'il met les Etats pauvres en mesure de vendre à plus bas prix que les Etats plus riches sur tous les marchés étrangers* » (1752, [1852, p 25]). Le développement du commerce et de la circulation monétaire devraient donc entraîner un renchérissement des choses nécessaires à la vie et de la main d'œuvre. Cet inconvénient serait inévitable, car cet accroissement de la richesse et de la prospérité publique a pour origine la satisfaction de nos désirs²¹.

C'est pourquoi Hume considère l'essor des banques et du papier crédit comme des facteurs défavorables pour les pays. Les banques ont en effet progressivement substitué la monnaie papier à l'or et l'argent, ce qui a pour conséquence d'augmenter le prix du travail et des marchandises, puis de diminuer la quantité (ou l'accroissement) d'or et d'argent détenue par le pays²². Hume établit cependant une distinction entre gestion publique et gestion privée de la monnaie papier. Si l'accroissement de la monnaie papier émanant de la volonté publique, trouve sa légitimité durant les époques de grand danger ou de misère publique (l'Etat pourrait reconstituer ses avoirs durant les périodes de paix et de tranquillité), il n'en va pas de même pour la gestion privée. Les banquiers et « *agioteurs* » (référence aux Orfèvres de Londres et aux banquiers de Dublin) utiliseront la monnaie papier pour asseoir leur pouvoir financier et augmenter leurs revenus.

La référence à la monnaie papier permettra à Hume d'introduire conjointement les mécanismes de la théorie quantitative de la monnaie, de l'équilibre monétaire international ainsi qu'une loi de Gresham avant l'heure. Une augmentation du numéraire papier se traduit toujours par une hausse des prix et une diminution de la circulation monétaire or-argent (en France, l'absence de monnaie papier expliquerait l'abondance de numéraire or et argent). Partant du principe que les avoirs monétaires d'un pays sont constitués de monnaie papier, d'or et d'argent, Hume fait l'hypothèse que circulent dans le royaume d'Angleterre, 12 millions de livres en monnaie, et que le numéraire réel est de 18 millions de livres. Cette loi de Gresham avant l'heure (la mauvaise monnaie, monnaie papier, chasse la bonne, l'or et l'argent) entraînerait une réduction des importations de métaux, autrement dit, la circulation du numéraire serait au dessous du niveau comparé aux nations voisines (celles qui n'ont pas opéré cette substitution). Par ailleurs, même dans le cas où une plus grande quantité de numéraire serait avantageuse pour le pays qui la détient (notamment pour le commerce avec les pays limitrophes), il n'en est rien étant donné que la monnaie papier ne représente rien aux yeux des autres nations. Le crédit papier qu'il qualifie de « *contrefaçon de l'agent de circulation* », ne sera accepté par les étrangers comme paiement des marchandises qu'à condition que l'Etat puisse garantir sa valeur. Or tout désordre dans les affaires publiques suffirait en effet à remettre en cause le pouvoir libérateur de cette monnaie.

Toutefois, note Hume, les avantages de la monnaie papier sont indéniables. L'emploi avisé de la monnaie papier permet d'accroître l'activité et le développement du crédit. En fait, tout ce qui peut faciliter les transactions économiques est favorable au commerce. Les

²¹ Il peut être compensé par les avantages que nous recueillons de la possession de métaux précieux et par l'autorité que cette possession nous donne dans les guerres et les négociations commerciales.

²² L'émission de papier monnaie par les banques ferait refluer l'or et l'argent vers l'étranger. Les billets de banque, en augmentant le stock de monnaie, augmenteraient les prix et rendraient la balance des paiements négative. L'or sortira du pays. Ainsi toute nation qui chercherait à accroître « *artificiellement cette espèce de crédit* » s'exposerait à un double désavantage : une augmentation de la circulation monétaire supérieure à sa proportion naturelle avec le travail et les marchandises, une élévation de la rémunération du travail et des prix des produits. Hume considère que ce désavantage de la monnaie papier pourrait cependant être compensé par la mise en place d'un bon système de crédit.

banques (privées ou publiques) ont un rôle important à jouer car ce sont elles qui accordent du crédit aux marchands en contrepartie des fonds qu'ils déposent dans leurs caisses. Cette innovation financière est à la fois structurelle et fonctionnelle. Elle s'appuie en effet sur le développement des *banques de crédit*, elle introduit part ailleurs le fameux principe selon lequel les dépôts font les crédits. Les marchands, principaux vecteurs du dynamisme économique, pourront combiner les multiples avantages de cette monnaie : le remboursement du prêteur en toute liberté, la transformation des créances sur l'économie (maison, mobilier..) et sur l'extérieur en moyens de paiement, la compensation des risques de solvabilité (système proche de la chambre de compensation du marché monétaire, lorsqu'un marchand a épuisé son crédit à la banque, il peut se tourner vers l'un de ses confrères qui n'a pas épuisé le sien). Hume pousse même son analyse jusqu'à la création de banques par des compagnies de marchands (exemple des banques de Glasgow et de l'émission de billets de dix schellings). On retrouve ici une idée chère à Hume, celle d'une création monétaire circonscrite à la seule activité économique, les marchands sont en effet les seuls qui paient les marchandises, les produits fabriqués et le travail de toute nature. La quantité de billets en circulation serait susceptible d'être proportionnelle à l'activité économique (travail et marchandises)²³. On notera cependant à la fin de l'exposé un certain scepticisme de Hume : « *Mais quels que soient les autres avantages résultant de ces inventions, on doit toujours reconnaître : 1° qu'elles donnent de trop grandes facilités au crédit, ce qui est dangereux ; 2° qu'elles font disparaître les métaux précieux ; et rien ne le prouve d'une manière plus évidente que la comparaison de la condition passée et présente de l'Ecosse à cet égard* » (1752, [1852, p 80]).

C'est encore l'observation et l'expérience qui permettent à Hume de rendre compte des deux faits suivants:

- Se rapportant à la Grèce antique, Hume souligne que le Scythe Anarchasis avait observé que l'or et l'argent lui avaient paru n'être d'aucun usage aux grecs, si ne n'est pour les aider dans la numération et l'arithmétique. Hume rappelle à ce sujet que la monnaie n'est pas autre chose que la représentation du travail et des marchandises, et qu'elle ne sert que comme moyen de les tarifer ou de les estimer. Toutefois, il constate également qu'avec la découverte des mines d'Amérique, l'industrie s'est développée dans les nations d'Europe et non dans les nations possesseurs de ces mines. Hume attribue ce constat pour partie à l'augmentation d'or et d'argent²⁴. Ainsi, l'abondance de monnaie, à l'origine de la hausse des prix, pourrait également générer un certain dynamisme des activités commerciales, manufacturières et agricoles : « *Nous constatons en effet que dans tout royaume où le numéraire commence à affluer en plus grande abondance qu'auparavant, toute chose revêt*

²³ Dans une lettre datée du 1^{er} novembre 1750 et adressée à James Oswald de Dunkies, Hume insistera tout particulièrement sur ce résultat : « *La quantité de numéraire dans tous les pays qui ont des rapports entre eux, doit être proportionnelle à leur niveau de population, à leur industrie et à leur production... Le seul moyen de maintenir ou d'accroître la masse du numéraire est de maintenir et d'accroître la population et l'industrie et non pas de prohiber l'exportation du numéraire ou de mettre des taxes sur les marchandises à l'entrée* » (1752, [1852, p 89], Correspondances). Dans la dernière édition de ses Discours et toujours pour satisfaire M. Oswald, Hume précisera cette idée par les termes suivants : « *Il faut avoir soin de remarquer que dans tout ce discours, toutes les fois que je parle du niveau de l'argent, j'entends toujours le niveau en rapport avec la production, le travail, l'industrie, l'habileté, qui se rencontrent dans les différents Etats* » (1752, [1852, p 91]).

²⁴ Comme le soulignent Bassoni et Beitone (1994), il faut rappeler que tout au long du XVI^e siècle, bon nombre d'observateurs souligneront la concomitance de deux phénomènes économiques majeurs, à savoir l'afflux de métaux précieux en provenance du Nouveau Monde et la hausse des prix. Sur la base de cette indication, se constituera plus tard le quantitativisme strict, instituant entre ces deux phénomènes non seulement une relation de causalité mais encore une loi de proportionnalité. Certains faits invitaient cependant à relativiser le quantitativisme le plus strict, à savoir, la coïncidence entre l'afflux de numéraire et le renouveau économique de certains pays de l'Europe de l'Ouest ; la non proportionnalité en France entre la croissance du stock métallique et celle du prix. Les premiers jalons d'une monnaie active (c'est à dire influençant l'activité) étaient ainsi posés.

une nouvelle face : le travail et l'industrie prennent de l'animation ; le marchand devient plus entreprenant, le manufacturier plus actif et plus habile ; le fermier lui-même pousse sa charrue avec plus d'entrain et d'attention » (1752, [1852, p 29]).

Selon Hume, ces observations ne remettraient pas en cause sa « *théorie* » de la circulation monétaire. Elles suggèrent cependant qu'il faut un certain temps pour que la monnaie circule dans tout l'Etat et fasse sentir ses effets sur la population. Ainsi Hume ne cherche pas à faire apparaître immédiatement l'effet à long terme de l'accroissement de la quantité de monnaie, à savoir l'effet inflationniste qui se manifeste quand les capacités de production de l'économie sont saturées. Ce qui l'intéresse, c'est l'intervalle de temps²⁵ qui sépare l'acquisition de monnaie nouvelle de la hausse des prix. Ainsi, une hausse de la quantité de monnaie en circulation se traduirait par une augmentation de prix par degrés. Le prix d'une marchandise augmenterait, puis celui d'une autre²⁶... jusqu'à ce que toutes les marchandises soient concernées. Ce serait uniquement dans cet intervalle de temps « *entre l'accroissement du numéraire et la hausse des prix* », que l'accroissement de la quantité d'or et d'argent serait favorable à l'industrie et au commerce. L'abondance de monnaie commencerait toujours par atterrir entre les mains de personnes habiles et entreprenantes, désireuses d'utiliser fructueusement cet apport de liquidités. Les commerçants²⁷ et fabricants vont ainsi employer l'or et l'argent - qu'ils reçoivent en contrepartie de la vente de marchandises - à employer davantage d'ouvriers. Au fur et à mesure de la raréfaction du facteur travail, les fabricants seront cependant amenés à offrir des salaires plus élevés tout en exigeant plus de travail de la part des ouvriers. Au prix d'une augmentation de peine, les ouvriers vont pouvoir aller sur le marché et se procurer davantage de marchandises (effet quantitatif mais également qualitatif) sans subir de hausses de prix. Les fermiers voyant que leurs produits sont de plus en plus demandés, vont chercher à travailler davantage pour augmenter leurs revenus. Ils pourront ainsi accroître leurs achats de marchandises sans que les prix se soient modifiés. Ce qui fait dire à Hume qu'« *il est aisé de suivre le numéraire dans sa marche à travers la communauté ; partout, nous devons reconnaître qu'il éveille d'abord l'activité de chaque individu, avant d'augmenter le prix du travail* » (1752, [1852, p 31]).

La question de la liaison « *monnaie/niveau d'activité* » trouvait ainsi un début de réponse : une croissance constante et régulière de la quantité de monnaie en circulation favorise l'esprit d'entreprise et l'accroissement de la masse de travail d'un pays (c'est pourquoi le gouvernement se devait de réguler la quantité de monnaie en circulation).

²⁵ De l'avis de Vickers (1968, p 218), la position de Hume pourrait être présentée comme une transition en théorie économique. Toutefois, celle-ci serait quelque peu ambiguë: d'un côté, il développe une théorie dynamique de la monnaie à partir de propositions statiques de la théorie monétaire développée par Locke ; de l'autre, il introduit des propositions qui seront reprises par les théoriciens du 19^{ème} et 20^{ème} siècle, à travers la théorie quantitative de la monnaie. Ce qui fera dire à Keynes : « *Un peu plus tard Hume eut un pied et demi dans le monde classique. C'est lui qui introduit chez les économistes la coutume de donner à la position d'équilibre plus d'importance qu'aux situations constamment changeantes qui y conduisent. Toutefois, il restait assez mercantiliste pour ne pas ignorer qu'en fait nous vivons dans ces situations transitoires* » (1936, [1969, p 342]).

Difficile dans ce cas de savoir si Hume était intéressé par une théorie statique de la circulation monétaire ou une théorie dynamique de la circulation monétaire. Il est difficile de trancher sur cette question. Ce qu'il est cependant possible d'affirmer c'est que la méthode utilisée par Hume et son analyse de la circulation monétaire, trouvent toutes deux une place importante dans l'histoire de la pensée économique (Rotwein, 1955).

²⁶ Ce raisonnement serait justifié par les faits. Hume se réfère ainsi aux opérations du Roi de France sur la monnaie « *Dans la dernière année de Louis XIV, la valeur des monnaies a été augmentée de 3/7, et les prix n'ont monté que de 1/7. Le blé, en France, se vend aujourd'hui le même prix, ou le même nombre de livres, qu'en 1683, cependant l'argent valait alors 30 livres le marc, tandis qu'il vaut 50 aujourd'hui* » (1752, [1852, p 31]).

²⁷ Les commerçants sont des intermédiaires, aux attributions plus ou moins compliquées suivant l'état de la civilisation, entre les agriculteurs et les artisans. Derrière les commerçants, on retrouve surtout la bourgeoisie toute entière dont la principale occupation, est le commerce. Hume revendique pour elle la considération que mérite une classe sociale indispensable à la prospérité publique. C'est au défaut de cette considération qu'il attribue l'infériorité commerciale des gouvernements absolus (Œuvres philosophiques, tome VI, pp. 210-211).

Cette interprétation du lien monnaie/expansion sera également partagée²⁸ par Cantillon (1755) dans son *Essai sur la nature du Commerce en général*. Cantillon propose une analyse du circuit économique, reposant d'une part sur la partition de la société en trois classes (propriétaires fonciers, fermiers, travailleurs salariés) et d'autre part sur la reconnaissance des trois phases fondamentales de la vie économique (production, répartition, dépense). La monnaie permet d'articuler ces trois phases et de mettre en relation les différentes classes de la société. Partant de l'hypothèse d'une découverte de nouvelles mines d'or et d'argent, Cantillon montre comment cette offre additionnelle de métaux précieux accroît d'abord les revenus des personnes intéressées par la production de ces métaux, comment les dépenses supplémentaires de ces personnes augmentent ensuite les prix des biens qu'elles achètent en plus grande quantité, comment la hausse des prix de ces biens élève les revenus des vendeurs, comment ceux-ci, à leur tour, accroissent leurs dépenses... Il conclut que seules, les personnes dont les revenus augmentent en premier, tirent bénéfice du supplément de monnaie tandis que pour celles dont les revenus n'ont progressé que plus tard, cet accroissement de la quantité de monnaie est nuisible.

Léon Say (1852) et Hayek (1931) rappelleront tous deux que la théorie de la période intermédiaire, pendant laquelle les espèces nouvellement introduites jouent le rôle d'un capital disponible, a été confirmée à plusieurs reprises dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. L'activité qui s'est produite dans les entreprises industrielles, les affaires de bourse et de banque, aurait ainsi suivi l'accroissement de l'offre d'or consécutif aux découvertes californiennes et australiennes. Dehem (1984, p 100) ajoutera que « *c'est par son anticipation de la théorie keynésienne du déséquilibre monétaire que Hume apparaît le plus original et le plus près des préoccupations modernes* ».

- Hume note enfin que si de nombreux royaumes européens (Autriche) sont en général bien peuplés, bien cultivés et bénéficient d'un grand développement, leur poids dans la balance européenne est relativement faible eu égard à la rareté de l'argent. Dès lors, comment concilier ces faits avec l'idée de neutralité de la monnaie ? Hume s'appuie ici sur deux postulats : (1) le prix de chaque marchandise dépend de la proportion entre les marchandises et le numéraire (une modification de l'une des deux composantes génèrerait une même conséquence, soit une hausse, soit une baisse des prix) ; (2) les prix ne dépendent pas de la valeur absolue des marchandises et de celle du numéraire existants dans un pays, mais bien de la quantité relative des marchandises *présentes sur le marché* et de la quantité de numéraire *en circulation*. Le prix du marché serait ainsi déterminé par l'achat et la vente de faibles quantités de marchandises, celles qui circulent réellement sur le marché. L'offre (ce que Hume appelle le *surplus libre*, c'est à dire la production moins l'intra-consommation) comparée à la demande, fixe le prix d'une marchandise.

Le développement de la sphère marchande et la libre circulation des marchandises auraient ainsi deux conséquences : une augmentation de la circulation monétaire, une diminution du prix des marchandises. Ce double résultat reposerait sur l'argumentaire suivant. L'émergence de nouveaux besoins, de nouveaux désirs des hommes aurait stimulé les transactions économiques, donc la nécessité de recourir à la monnaie. Le marché, espace géographique, aurait vu ses limites repoussées. Les liens de proximité (acheteur-vendeur ; propriétaire-fermier) ne constitueraient plus le principal canal d'échange. Les nombreux déplacements qui en résultent, amènent acheteurs et vendeurs à privilégier la monnaie (or et

²⁸ Aux dires d'Hayek, Richard Cantillon aurait été le premier à tenter de dégager la séquence effective des causes à effets liant le montant de la monnaie aux prix : « *On connaît mieux l'exposé plus succinct de la même idée fait un peu plus tard par Hume dans un passage célèbre de ses Political Discourses. Mais cet exposé est si voisin du texte de Cantillon qu'on a peine à croire que son auteur n'avait pas eu connaissance d'un des manuscrits de l'Essai qui circulaient en privé à l'époque où les Political Discourses furent écrits* » (1931, [1975, p 68).

argent). Les contrats, auraient enfin officialisés la monnaie (or et argent) comme moyen de paiement. A contrario, les marchandises consommées à la maison ou échangées contre d'autres marchandises (c'est à dire le troc), ne vont jamais sur le marché, elles n'affectent donc pas la circulation monétaire. Dès lors, la diminution des quantités offertes génère une hausse des prix. Il faut donc que *l'argent monnayé* entre dans les contrats, s'il est partout la mesure de l'échange, toutes les marchandises transiteront par le marché. Elles deviennent alors bon marché, et les prix baissent : « *Bien que l'accroissement de la quantité de produits n'ai pas été égale à celui du numéraire, il a cependant été considérable, ce qui a servi à maintenir l'argent monnayé et les marchandises, dans une proportion qui s'est peu éloignée de l'ancienne* » (1752, [1852, p 39]). Selon Hume, le fait que, malgré les découvertes des mines d'or et d'argent, les prix n'aient pas augmenté dans les mêmes proportions, trouverait son origine dans les vertus du marché. Ce qui fait dire à Hume qu'il faut encourager le commerce et les manufactures, « *stimuler le raffinement souhaité par la société* ». Pour Hume, cette évolution ne peut être qu'avantageuse pour l'Etat. Une nation qui vivrait en toute simplicité et grâce à une industrie domestique, ne contribuerait pas à la richesse de l'Etat et à la circulation de la monnaie. L'auteur s'appuie ici sur trois arguments : 1° l'échange de marchandises (troc) ne permet pas d'étendre le champs d'activité du commerce (contrairement à la monnaie) ; 2° la monnaie se limitera aux villes, seul espace de circulation des espèces ; 3° à supposer que les stocks d'argent et d'or n'aient pas changé, chaque marchandise coûtera plus chère car peu de produits vont sur le marché.

Hume remet ainsi en cause l'affirmation selon laquelle « *tout état particulier est faible, quoique fertile, populeux et bien cultivé, uniquement parce qu'il manque de numéraire* » (1752, [1852, p 40]). Le manque de numéraire ne peut pas affecter en mal l'Etat, car la richesse (*la force réelle*) de toute société réside dans les hommes et les marchandises. C'est la simplicité de la vie, confinant l'or et l'argent à peu de personne, et entravant la circulation monétaire, qui génère préjudice à l'Etat. Seuls le progrès technique et l'activité (commerciale et industrielle) permettent d'incorporer, par l'intermédiaire des transactions économiques et des contrats, l'argent à l'Etat. Dès lors, l'argent circule entre toutes les mains, le prix des marchandises diminue, ce qui donne un double avantage à l'Etat : 1° une hausse des sommes prélevées par l'impôt ; 2° une hausse de la circulation monétaire grâce aux achats et ventes de l'Etat.

II. Monnaie et intérêt

Hume établit dès l'introduction de son *Essai sur l'intérêt* une relation inverse entre le taux d'intérêt et la richesse d'un nation : « *Rien n'est considéré comme un signe plus certain de la condition florissante d'une nation que le taux réduit de l'intérêt* » (1752, [1852, p 43]). Toutefois, il précise que cette cause à effet est souvent mal appréhendée par l'opinion. La baisse du taux d'intérêt n'est pas la conséquence d'une abondance de monnaie en circulation. La monnaie n'a pas d'autre effet que d'augmenter le prix du travail et celui des marchandises (une variation exclusivement nominale). En d'autres termes, la monnaie peut être un stimulant de l'activité économique à court terme. A long terme, cette stimulation disparaît lorsque les prix sont établis en rapport avec la nouvelle quantité d'or et d'argent. Hume s'appuie ici sur des données empiriques : « *les prix ont monté de près de 4 fois depuis la découverte des Indes, et il est probable que l'or et l'argent se sont multipliés bien davantage ; cependant, l'intérêt n'a pas baissé beaucoup plus que de moitié* » (1752, [1852, p 45]). Ainsi, le taux d'intérêt ne serait liée à la quantité de métaux précieux en circulation.

Hume présente clairement les bases de la dichotomie entre sphère réelle et sphère monétaire. La monnaie a une valeur fictive, c'est un voile, une représentation monétaire des phénomènes réels. La quantité de monnaie, son poids, son volume ou sa couleur (le jaune de

l'or ou le blanc de l'argent), n'ont aucune influence sur les variables réelles (à savoir l'intérêt). Les causes de la variation du taux de l'intérêt sont donc à rechercher dans la sphère réelle. Trois circonstances pourraient expliquer les variations du taux de l'intérêt : une variation de la demande d'emprunts, de l'offre d'emprunts (la richesse correspondant à cette demande), et des bénéfices tirés du commerce.

- Pour comprendre les causes et les effets d'une plus ou moins grande demande d'emprunts, il faut, selon Hume, remonter à l'histoire des peuples. C'est la propriété privée des moyens de production, et donc l'inégalité dans la répartition de ces biens (notamment celle de la terre) qui serait à l'origine de l'emprunt. Les propriétaires terriens possédant plus de terres qu'ils ne peuvent en cultiver, emploient ceux qui ne possèdent rien en contrepartie d'un intérêt foncier (*landed interest*). Ce fait serait apparu dans toutes les sociétés dites organisées. Parmi ces propriétaires, on peut observer deux types de comportements, ceux qui épargnent en prévision de l'avenir, ceux qui consomment tous leurs revenus. Comme les hommes sont inexorablement attirés par les plaisirs de la vie (plus de besoins, plus de désirs ostentatoires), il y aura toujours plus de « *cigales que de fourmis* ». Dans ces conditions, un gouvernement dans lequel il existe un intérêt foncier, doit nécessairement avoir beaucoup d'emprunteurs, et le taux d'intérêt dépendra de la quantité d'emprunts demandée. Ce sont donc les habitudes et les mœurs, en d'autres termes *les conventions*, et non la quantité de monnaie en circulation, qui généreront une diminution ou une augmentation de la demande d'emprunts.

- La question de l'offre d'emprunts trouverait également une réponse dans les habitudes, les mœurs et la manière de vivre de la population, et non dans la quantité de monnaie en circulation. La quantité d'or et d'argent n'est pas une condition suffisante pour qu'il y ait un grand nombre de prêteurs dans un Etat. Il faut également que la propriété de cette quantité de numéraire soit entre les mains de quelques personnes, de manière à former des sommes considérables et constituer l'intérêt capitaliste (*monied interest*): « *supposons, par miracle, qu'on glisse une nuit, cinq livre sterling dans la poche de chaque habitant de la Grande-Bretagne, cela ferait beaucoup plus que doubler tout l'argent qui circule actuellement dans le Royaume ; cependant, ni le jour suivant, ni pendant les journées qui suivront, il n'existera plus de prêteurs, et il ne produira pas la moindre variation du taux de l'intérêt* » (1752, [1852, p 49]).

Si le taux d'intérêt est le résultat d'une confrontation entre l'offre et la demande de fonds prêtables (grand nombre de prêteurs), il est surtout celui de l'essor de l'activité et de l'économie, des professions et du commerce²⁹. Si l'Etat était composé uniquement de paysans (sans richesses) et de propriétaires (dépensiers par nature), la demande d'emprunts serait toujours supérieure à l'offre, et le taux d'intérêt ne diminuerait pas. Il existerait donc une autre classe d'hommes, utile à la fois à l'humanité et au développement du commerce, c'est *la classe des marchands*. Ces marchands établissent un lien entre producteurs et consommateurs, sur la base des besoins réciproques. Hume oppose ici les sociétés d'assistance mutuelle dont les mécanismes de coordination reposent sur les contrats (liens de proximité, connaissance des deux coéchangistes) aux sociétés commerciales dont les mécanismes de coordination insisteraient davantage sur le lieu (le marché dans sa dimension spatiale et quantitative, grand nombre d'échanges), les agents (importance des marchands) et les besoins (toujours plus nombreux). Au fur et à mesure que le commerce se développe et que la population s'accroît, Hume note que les relations commerciales sont plus difficiles à entretenir : les marchandises sont plus nombreuses, plus diversifiées, plus variées...pour ces raisons, le marchand est

²⁹ « *L'intérêt est le produit du capital, de la valeur accumulée, du prêt à faire à ceux qui les exploitent de valeurs appartenant à d'autres, il n'est pas le produit du métal* » rappellera Léon Say dans son introduction à l'œuvre économique de Hume (1852, p XXXIV).

devenu propriétaire des marchandises et du travail. Il échangera ces marchandises contre de la monnaie (étalon de mesure, représentation commune). Ainsi une augmentation à la fois de la quantité de métaux (or et argent) et de l'activité économique signifiera qu'il faudra une grande quantité d'argent pour représenter une quantité de marchandises et de travail. A l'opposé, si l'activité commerciale, seule, est développée, les prix de chaque marchandise diminueront, et une faible quantité de monnaie suffira comme *représentation commune*. Hume prône le développement de l'activité commerciale et l'enrichissement personnel (seul moyen de stimuler l'ardeur des affaires). Les marchands sont par essence les « fournis » qui compensent les dépenses exagérées (de luxure et de plaisir) des propriétaires fonciers, et donc les véritables moteurs de la création de richesse. Ce sont eux qui transmettront à chaque membre de l'Etat la volonté d'être utile !

Il existerait ainsi dans toutes sociétés, des professions « *fructueuses* » (ici les marchands) destinées à engendrer un véritable dynamisme économique. Hume établira même un parallèle entre plusieurs professions, les hommes de loi (au rang desquels il aurait pu paraître³⁰) et les médecins dont les revenus s'accroissent aux détriment de leurs clients, n'apportent rien de bon à nos sociétés (pas de contrepartie pour l'Etat), les marchands, au contraire, amassent une certaine richesse (par le travail et les marchandises) et la transmettent à l'ensemble de la société (ce sont de véritables producteurs d'activité économique et industrielle). Pour Hume, l'amour du gain doit l'emporter sur celui du plaisir. On retrouve ici une pierre angulaire du Traité de la Nature Humaine, celle des passions. Le gain « *utile* » serait un moyen de canaliser les passions des individus. Lorsque l'Etat se compose principalement d'une aristocratie terrienne, c'est à dire sans activité commerciale, « *l'argent ne s'amasse jamais dans cette hypothèse en stocks ou sommes considérables qui puissent être prêtées à l'intérêt. Il est répandu dans des mains incontournables, qui ou le gaspillent dans le vain apparat et la magnificence, ou l'emploient à l'achat des objets nécessaires à la vie* ». (1752, [1852, p 53]).

- Dernière circonstance expliquant la variation des taux de l'intérêt, les bénéfices escomptés du commerce. Selon Hume, l'essor du commerce diminuerait les bénéfices des marchands et générerait dans le même temps une baisse du taux d'intérêt. Ce lien de cause à effet reposerait sur les deux faits suivants. D'une part, l'activité commerciale comporte des risques que les marchands cherchent à minimiser en fin de carrière. Ayant accumulé de grands capitaux tout au long de leur vie, ils se retirent généralement des affaires en cherchant des placements plus sûrs (ils sont même prêts à accepter un rendement plus faible de leurs placements). Dès lors, beaucoup de capitalistes seront tentés de placer leurs capitaux dans un commerce où les bénéfices escomptés ont faibles (plus de dynamisme économique). D'autre part, l'activité commerciale devenant lucrative, elle attire vers elle d'autres marchands, ce qui renforce la concurrence entre marchands et les amène à accepter des bénéfices de plus en plus faibles. Selon Hume, ces deux faits s'auto-renforceraient sous l'emprise d'un commerce toujours plus important : « *Un commerce étendu, en produisant de grands capitaux, diminue à la fois l'intérêt et le bénéfice, et il est toujours aidé de son œuvre de diminution de l'un par l'abaissement proportionnel de l'autre* » (1752, [1852, p 55]). Un commerce qui rendra les marchandises bon marché, encouragera la consommation et stimulera l'activité économique. Le taux d'intérêt joue donc le rôle d'un véritable *baromètre* de la santé des affaires de tout Etat.

Pour Hume, la cause est donc entendue, l'abondance de la circulation monétaire ne serait pas à l'origine de la diminution du taux de l'intérêt. Au pire, ce serait un « *effet latéral* », ou encore une pure coïncidence des faits. En effet, si l'essor de l'activité commerciale est synonyme de baisse du taux d'intérêt, il entraîne également un accroissement

³⁰ Rappelons que sa famille le destinait au Barreau.

des échanges de marchandises, donc de la circulation monétaire dans l'Etat. Dès lors, si l'abondance de la monnaie et la baisse du taux d'intérêt doivent être mis en relation avec l'essor de l'activité commerciale, ces deux faits restent complètement indépendants l'un de l'autre : « *A la vérité, lorsque le commerce s'étend sur tout le globe, les nations les plus industrielles abondent toujours plus en métaux précieux, de sorte que l'intérêt à un taux d'intérêt bas et l'abondance de circulation sont, en fait presque inséparables. Mais il est toujours important de connaître le principe d'où naît un phénomène quelconque, et de distinguer une cause d'un effet concomitant* » (1752, [1852, p 58]). Hume s'appuiera sur l'histoire espagnole afin de montrer que même l'observation de relations entre taux d'intérêt et quantité de métaux ne suffit pas à établir une réelle corrélation entre ces deux variables. Ainsi, il avait été observé dans de nombreux Etats, que lorsque ces derniers augmentaient la circulation monétaire suite à une conquête étrangère, le taux d'intérêt diminuait non seulement dans ces états, mais également dans tous les Etats avoisinants : « *En Espagne, l'intérêt s'est abaissé de près de moitié aussitôt après la découverte des Indes occidentales, nous le savons par Garcilasso de la Vega ; et depuis cette époque l'intérêt a toujours baissé graduellement dans tous les royaumes de l'époque. Dion nous apprend qu'à Rome, après la conquête de l'Egypte, l'intérêt est tombé de 6 à 4 p. 100* » (1752, [1852, p 59]). La baisse du taux d'intérêt ne pourra donc jamais être imputée à la hausse de la circulation monétaire.

En outre, les raisons de la baisse du taux d'intérêt seront différentes d'un pays à l'autre, notamment entre le pays conquérant et les pays avoisinants. En s'appuyant une nouvelle fois sur les effets à court terme et à long terme de la monnaie, Hume souligne que dans le pays conquérant, l'augmentation de la quantité d'or et d'argent tombera entre les mains de quelques personnes qui chercheront à la placer et à s'assurer un revenu futur (achat de terres, prêts à intérêt). Cet effet monétaire a tout pour ressembler à un accroissement de l'activité commerciale, il y a plus de prêteurs que d'emprunteurs, le taux d'intérêt diminue. Ce phénomène sera d'autant plus amplifié qu'il n'y a ni commerce, ni moyen de faire fructifier habilement ses capitaux. Toutefois, lorsque la monnaie a circulé jusqu'aux limites de l'Etat, les affaires reprennent le dessus. La classe des propriétaires fonciers et des nouveaux capitalistes augmentent leur consommation ostentatoire, on enregistrera sûrement une hausse des prix des marchandises, mais ce qui retient l'attention de Hume, c'est ce qui se passe au niveau des prêteurs/emprunteurs. Ces derniers seront en plus grand nombre, ce qui aura pour conséquence d'augmenter le taux d'intérêt. Autrement dit, à long terme, la monnaie n'aurait aucune incidence sur l'activité économique. Du côté des pays avoisinants, le taux d'intérêt a effectivement baissé, cependant il n'a pas pour origine l'accroissement de la quantité de monnaie, mais bel et bien l'accroissement de l'activité industrielle intervenue dans les différents intervalles de temps précédant la hausse du prix du travail et des marchandises.

III. Passions, conventions et monnaie

Nous avons souligné précédemment que les deux faits suivants, à savoir, la monnaie n'a pas d'autre effet que d'élever le prix du travail, et le taux d'intérêt n'est pas relié à la quantité de métaux précieux, avaient été introduits par Hume de manière à prendre en compte l'interdépendance des forces qui déterminent la monnaie et l'intérêt (offre et demande de marchandises, offre et demande de fonds prêtables). *Des Discours politiques*, se dégageait ainsi une conception instrumentaliste de la monnaie, véritable « *corollaire d'une vision libérale de la société où le marché joue le rôle de régulateur* » (Deleplace, 1999, p 39). La monnaie devient ce voile qui habille les échanges mais qu'il convient d'analyser pour comprendre la réalité des phénomènes économiques (c'est le cas de la période intermédiaire). Ces conclusions auxquelles nous parvenons, omettent toutefois un élément récurrent dans l'œuvre de Hume : si la monnaie n'est qu'un instrument d'échange, elle reste avant tout admise par la *Convention des hommes et l'intérêt général*.

Pour comprendre la place qu'occupe les conventions dans l'œuvre économique de Hume, il convient de revenir quelques instants sur le *Traité de la Nature Humaine*. L'homme, rappelle Hume, a de nombreux besoins et ne peut les satisfaire que par le travail : « *Si la nature lui fournit des matériaux, ce n'est qu'en brut ; c'est à lui à les polir et à les approprier à ses usages* » (Œuvres philosophiques, Tome II, p 159). Mais pour satisfaire cette nécessité, la nature a fourni à l'homme un principe qui le pousse à agir. Ce besoin d'activité est signalé par Hume comme le désir le plus constant de l'esprit humain, comme la base de la plupart des passions. L'homme n'agit en effet que par passions et ce que l'on appelle communément raison, « *n'est au fond qu'une passion moins turbulente que les autres, qui embrasse un plus grand nombre d'objets et qui voyant ces objets de plus loin, entraîne la volonté par une pente plus douce et moins sensible. Cet homme, disons-nous, est assidu ; mais ce principe n'est autre chose qu'un désir tranquille de s'enrichir et de prospérer : être juste par raison c'est l'être parce qu'on veut avoir un caractère et une bonne réputation* » (Œuvres philosophiques, tome IV, p 55).

La morale de Hume consiste alors à concilier les passions des individus, à empêcher que l'une d'elles (égoïsme et enrichissement personnel) ne rende impossible les relations sociales. Car pour être heureux moralement et complètement, l'homme a besoin des autres. La vision humienne du bonheur s'appuie ici sur la coexistence de deux instincts de la nature humaine, l'instinct égoïste et l'instinct de la sociabilité (forme d'altruisme). L'homme serait d'abord porté à chercher son bonheur en lui-même, dans ses qualités personnelles et dans l'emploi de son activité (Schatz, 1902). Le bonheur consisterait en une succession de travail, de plaisir et de repos, éléments qui seront d'autant mieux combinés que la civilisation sera plus raffinée (importance du luxe³¹). Le bonheur de l'homme serait également lié à celui de la solidarité, celle qui l'unit aux membres de la société. Hume décrit cette solidarité de la manière suivante : « *Quand on considère les sociétés, on a de la peine à y trouver une action isolée et entièrement complète en elle-même. Les hommes y dépendent si fort les uns des autres, qu'ils ne sauraient presque rien faire qui ne tienne à leurs rapports mutuels ; nul agent n'y peut parvenir à son but sans être secouru des autres* » (Œuvres philosophiques, tome 1 p. 232).

L'homme est ainsi amené à ne plus concevoir son bonheur autrement que comme lié à celui de la société, et c'est en effet dans cet épanouissement de sa personnalité, dans cette conciliation de ses besoins égoïstes avec les conditions d'existence du bonheur social qu'il va trouver le bonheur³² le plus complet dont il puisse jouir, en tant même qu'individu. C'est grâce à la société, à son organisation et surtout à la division du travail que l'homme, le plus faible des animaux, en vient à les surpasser tous. L'homme isolé est trop faible, et trop inhabile pour travailler utilement. Il est aussi trop exposé aux risques et aux mauvaises fortunes. La société remédie à ces inconvénients. La société ainsi comprise, s'organise d'elle-même, crée par son propre jeu les procédés qui aideront à son mécanisme. Ce sont des conventions tacites qui s'établiront d'elles-mêmes, dans les mœurs, dans les usages quotidiens, dans les institutions morales et religieuses, dans le domaine économique. « *C'est ainsi que deux hommes font aller les rames d'un bateau par une convention réciproque, dans la vue de leur intérêt commun, sans promesse ni contrat. Ainsi l'or et l'argent sont devenus les mesures de l'échange ; ainsi l'introduction de mots et le langage tirent leur origine de l'accord et de la convention des hommes* » (Œuvres philosophiques, tome V, p 269).

³¹ Le luxe est présenté par Hume comme l'accompagnement obligé de la civilisation en progrès : supprimer le luxe, c'est-à-dire, le raffinement que produit dans la société, l'invention, l'adresse et l'aisance, c'est retourner de plein gré à l'état sauvage. Hume se proposera de justifier et de défendre le luxe mais sans tomber dans les excès de Melon et Mandeville : « *Les connaissances, l'industrie et l'humanité sont donc liées ensemble par une chaîne indissoluble, et la raison s'unit avec l'expérience pour nous démontrer qu'elles sont l'apanage de sociétés renommées par le luxe et la délicatesse* » (Discours Politiques, Eugène Daire, 1847, p 24).

³² Dans le domaine économique comme dans le domaine moral, le bonheur est la récompense de l'effort.

Compte tenu de cette référence au Traité de la Nature Humaine et à ce qui nous est dit des conventions et de la monnaie dans ce traité, il nous est permis de formuler une seconde interprétation des *Discours Politiques*. Lorsque les hommes ont pris conscience des avantages que procure la société, lorsqu'ils ont observé que les principaux troubles sociaux se trouvent dans l'avidité et l'égoïsme de leur tempérament naturel, ils chercheront à passer une convention qui vise la stabilité de la possession³³ ainsi qu'une retenue et une abstention réciproque. Cette convention n'est pas de la nature d'une promesse, car les promesses elles mêmes naissent des conventions humaines. Ce n'est qu'un sens général de l'intérêt commun (Côme, Diemer, 1995), sens que les membres de la société s'expriment les uns des autres, et qui les conduit à régler leur comportement selon certaines règles : « *J'observe qu'il sera de mon intérêt de laisser autrui en possession de ses biens, pourvu qu'il agisse de même avec moi. Il a conscience d'avoir un intérêt semblable à régler sa conduite. Quand ce sens commun de l'intérêt est mutuellement formulé et qu'il est connu des deux, il produit une résolution et un comportement qui lui correspondent. Et cela, on peut l'appeler avec assez d'à propos une convention ou un accord entre nous, bien que fasse défaut la médiation d'une promesse, puisque les actions de chacun d'entre nous font référence à celles de l'autre, et sont accomplies en supposant que de l'autre côté, on doit aussi accomplir quelque chose* ». De même la règle qui porte sur la stabilité des possessions découle moins de conventions humaines qu'elle ne se développe peu à peu (Diemer, 2000), acquérant des forces en progressant lentement et par l'expérience répétée des inconvénients liés à sa transgression : « *Cette expérience nous procure plus d'assurance que le sens de l'intérêt est devenu commun à tous nos semblables et nous donne confiance quant à la régularité de leur conduite dans l'avenir. C'est ainsi que la monnaie est devenue une mesure courante des échanges* » (Traité de la nature humaine, livre III, p 90).

En d'autres termes, les passions ne pouvant être canalisées que par des artifices non arbitraires. Les philosophes se sont mis à rechercher ses artifices :

Le premier d'entre eux serait le droit de propriété. La propriété d'un individu est définie selon Hume par « *tout ce dont il a, à lui seul, l'usage légitimement* » (Œuvres philosophiques, tome V, pp. 69). Quant au contenu de ce droit, ses origine et les moyens de l'acquérir, il faut pour les connaître « *avoir recours aux lois, aux coutumes, aux analogies et à une infinité d'autres circonstances dont quelques unes sont constantes et invariables, d'autres sont variables et arbitraires ; mais le point où elles viennent toutes se réunir, c'est l'intérêt et le bonheur de la société* » (Œuvre philosophiques, tome V, p. 70). C'est Hume, l'historien, qui prend ici la plume pour relater l'évolution des titres de propriété. Le premier fondement de la propriété, c'est l'occupation. Dans les sociétés primitives, on ne saurait concevoir d'autre mode d'attribution. Plus tard, lorsqu'on sent le besoin d'encourager le travail et l'activité, la propriété d'un objet sera naturellement attribuée à celui qui a exercé sur lui son industrie : « *lorsqu'un homme exerce à grande peine son industrie sur un objet qui n'appartenait antérieurement à personne, s'il greffe ou taille un arbre, s'il cultive un champs... les changements qu'il opère mettent un rapport entre lui et cet objet, et nous engagent naturellement à le lui attribuer par un nouveau rapport que nous nommons propriété* » (Œuvres philosophiques, tome V, note 274). Ainsi la société ne pouvant subsister sans travail, le travail n'étant encouragé et soutenu que par la propriété, cette institution devient la forme essentielle que prend l'idée de justice. La justice, vertu sociale et morale par excellence, consiste essentiellement dans le respect de la propriété privée. Ce premier artifice, de l'aveu de Hume, est toutefois insuffisant pour canaliser les passions humaines. Si les hommes avaient une moralité développée et scrupuleuse, s'ils ne violaient aucun devoir de justice, tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais il n'en est rien. Les hommes laissés à eux-mêmes et à leur instinct d'acquisition, rendent toute société impossible.

³³Il s'agit de la possession de biens relative aux échanges.

Un **second artifice** est donc nécessaire pour empêcher le désir d'enrichissement de détruire la société³⁴ : **c'est celui qui instaure le transfert par consentement (troc)**. Hume précise cependant très rapidement les limites de cet artifice. Le troc implique la simultanéité des échanges et ne peut porter que sur des objets particuliers et non des objets généraux. Par ailleurs, il ne tient pas compte de l'évolution de la société économique (création de richesses, développement du commerce,...). Hume est ainsi amené à distinguer deux phases dans l'évolution de la société économique. La première période est constituée par les civilisations primitives. Les hommes vivent de chasse et de pêche. Aussitôt que les hommes sont réunis en société, l'agriculture apparaît. La production agricole, encore insuffisante, ne permet pas d'entretenir une population industrielle et manufacturière. Il existe seulement ce minimum d'industrie rudimentaire qui consiste à préparer et à utiliser les produits de la terre. Dans un état où les relations sociales sont aussi restreintes, la monnaie n'a pas lieu d'exister³⁵. C'est la période de l'économie naturelle. L'agriculture se perfectionne peu à peu, par le temps, l'expérience, la pratique, la connaissance de l'influence uniforme du soleil, de la pluie et de la terre sur la production des végétaux. La production agricole augmente et, par conséquent, un plus grand nombre de laboureurs vont pouvoir être soustraits du travail agricole, pour se consacrer à la mise en œuvre des produits bruts, pour devenir manufacturiers. A côté des industries rudimentaires et d'absolue nécessité, vont apparaître des manufactures qui produiront, sinon encore le luxe, tout ou moins le superflu. Des relations vont se créer entre les agriculteurs et les manufacturiers, puis entre les manufacturiers eux-mêmes. Une nouvelle classe sociale va naître qui s'occupera uniquement de faciliter ces relations : c'est la classe des commerçants. La société est alors arrivée à la civilisation complexe. Le luxe apparaît, comme conséquence de l'abondance générale. Parvenue à cet état, la société ne peut plus se passer d'argent. C'est la *période l'économie monétaire* : «*Lorsque les hommes commencent à avoir des goûts plus délicats et plus recherchés, ils quittent leurs anciennes habitations, et ne se contentent plus des denrées et des marchandises simples que le voisinage leur fournit. Les échanges se multiplient, un plus grand nombre d'espèces de marchandises entre dans le commerce, pour satisfaire aux besoins réciproques, et ce commerce ne peut exister sans argent. Les ouvriers ne peuvent plus être payés en grains, parce qu'ils ont d'autres besoins que celui de la simple nourriture. Le laboureur est obligé d'aller au loin chercher les marchandises qui lui sont nécessaires, et ne peut pas toujours porter avec lui les denrées, dont la vente le met en état de payer le manufacturier et le négociant. Il s'établit des entrepreneurs, des manufacturiers et des négociants de toutes sortes de marchandises, et ils ne peuvent commercer les uns avec les autres qu'avec des espèces. Dans cet état de la société, les marchés ne se peuvent plus terminer qu'en soldant en pièces de métal, dont l'usage est devenu bien plus commun qu'il ne l'était quelques siècles auparavant* » (Editions Daire, p 41).

L'Essai «*De la Balance du Commerce*» donnera une excellente illustration du préjudice commercial encouru par les nations suite aux passions humaines. Utilisant l'exemple du commerce entre la France et l'Angleterre, plus précisément celui de la laine et du vin, Hume montre que cette haine farouche entre français et anglais a généré un préjudice commercial pour les deux Nations. L'Angleterre a perdu le marché de la laine française, réduit ses importations de vins français au bénéfice des vins espagnols et portugais (de moins bonne qualité). Cette analyse n'est pas sans rappeler les travaux de Smith sur les avantages absolus.

³⁴ Les conventions humaines sont voulues par Hume afin de remédier à des inconvénients issus de l'opposition entre certaines qualités de l'esprit humain et la situation des objets extérieurs. Les qualités de l'esprit sont l'égoïsme et la générosité limitée, la situation des objets extérieurs est leur facilité à changer de mains jointe à leur rareté par rapport aux besoins et aux désirs des hommes

³⁵ «*La monnaie n'est devenue la représentation des échanges que par la convention des nations*». (Editions Daire, p 41).

La spécialisation ne peut qu'encourager une réciprocité dans les relations commerciales, et à plus ou moins long terme, des avantages certains pour les deux pays (même si Hume cherchera à privilégier les intérêts de l'Angleterre grâce à l'échange vin contre froment ou avoine). *«Tout nouvel acre de vigne planté en France, pour fournir du vin à l'Angleterre obligerait les français à nous prendre par contre, pour leur propre subsistance, le produit d'un acre semé chez nous en froment ou en avoine ; et il est évident que c'est nous qui aurions à fournir ce qui est le plus avantageux à produire. De nombreux édits des rois de France interdisent la plantation de nouvelles vignes et ordonnent d'arracher celles qui ont été plantées récemment : tant on a sentiment, dans ce pays, de la supériorité de la valeur des céréales sur tout autre produit »* (p 73).

Un troisième artifice permet, selon Hume de canaliser la passion acquise, **c'est l'obligation de remplir ses engagements**. En effet, si le troc n'est pas simultané, il laisse place à la promesse (le crédit d'une personne). Une promesse est la sanction de l'échange intéressé entre les hommes. *«Quand quelqu'un dit qu'il promet quelque chose, il exprime en réalité une résolution d'accomplir cette chose, et en même temps puisqu'il fait usage de cette formule verbale, il se soumet lui même, en cas de dédit, à la punition qu'on se fie plus jamais à lui. Une résolution est l'acte naturel de l'esprit qu'expriment les promesses, mais si en l'occurrence, il n'y avait rien de plus qu'une résolution, les promesses ne délivreraient que leur motif originel et ne créeraient aucun nouveau motif, aucune obligation nouvelle. Ce sont les conventions des hommes qui créent un motif nouveau, quand l'expérience nous a enseigné que les affaires humaines seraient conduites beaucoup plus avantageusement pour tous, si l'on instituait certains symboles ou certains signes, grâce auxquels nous pourrions garantir l'un à l'autre notre conduite quelle que soit la particularité de la situation. Une fois que ces situations sont instituées, quiconque en fait usage est aussitôt lié par son intérêt à exécuter ses engagements et ne doit jamais espérer que l'on ait encore confiance en lui s'il refuse d'accomplir ce qu'il a promis »*. (Traité de la Nature Humaine, livre III, la Morale, p 128). Les promesses sont des inventions humaines, qui se fondent sur les besoins et les intérêts de la société. Elles ne suffisent cependant pas pour assurer la généralisation des échanges. Il arrive en effet que les violations de l'équité deviennent si fréquentes dans la société, qu'elles rendent le commerce des hommes très incertain et dangereux : *«Vous avez la même inclination que moi, préférant ce qui est continu à ce qui est lointain. Vous êtes donc, naturellement porté à commettre des actes d'injustice, comme je le suis. Votre exemple me pousse à aller plus loin dans cette voie par mimétisme, et en même temps, il me donne aussi une raison nouvelle de manquer à l'équité, en me montrant que je serais la dupe de mon intégrité, si j'étais seul à m'imposer une contrainte sévère, alors qu'alentour, les autres ont des moeurs licencieuses »*. (Traité de la Nature, livre III, p 145).

Dès lors, seule la monnaie serait susceptible de pallier les inconvénients des échanges (notamment le système de troc). La monnaie contribue en effet à assurer la stabilité des possessions en facilitant leur ajustement parce qu'elle évite la nécessité de la simultanéité des échanges. La convention humaine prend ainsi la forme d'une convention monétaire. Cette dernière ne suffit pourtant pas à enrayer les « effets destructeurs » du désir d'enrichissement. Prenant l'exemple d'une quantité de numéraire stockée dans un Trésor public (entravant du même coup sa circulation), Hume souligne que les limites de cette thésaurisation ne résident pas dans la pratique des affaires (une petite ville comme Genève, qui pratiquerait cette politique pendant des siècles, pourrait accumulée les neuf dixièmes de la circulation de l'Europe) mais bien dans les passions des hommes. Tôt ou tard, rappelle Hume, la nature de l'homme (l'envie, la convoitise, la luxure...) reprendra ses droits, la petite ville de Genève risque d'attirer sur elle les regards belliqueux de ses voisins, l'Etat puissant finira par dissiper ses richesses dans des projets dangereux et futiles (exemple de la république d'Athènes). L'histoire serait ainsi remplie d'exemples (trésor accumulé par Henri II, roi d'Angleterre, par

Paul-Emile à Rome, par le Canton de Berne...) selon lesquels la fortune disparaissant, ce sont également l'activité économique et l'habileté des marchands qui sont détruits sur le plan national. Devons-nous en conclure que les passions humaines ne peuvent être canalisées par aucun artifice, et que la monnaie aurait échoué dans sa principale fonctions. Une solution avancée par Diatkine (1993) résiderait cependant dans la constitution de la théorie quantitative de la monnaie. Si le désir d'enrichissement est déplacé sur la monnaie (dans une économie monétaire, il faut acquérir de la monnaie pour acheter des biens), la théorie quantitative de la monnaie nous explique que l'accroissement de la quantité de monnaie qui en résulte fait perdre à l'enrichissement toute nocivité sociale. En effet, si certaines conditions sont remplies, l'enrichissement se traduit par une simple augmentation de la quantité de monnaie, et donc par une hausse du niveau général des prix.

CONCLUSION

La théorie humienne de la monnaie et de l'intérêt, présente dans les *Discours Politiques* a donc permis d'établir les deux résultats suivants : (1) La quantité de monnaie ne détermine pas le taux de l'intérêt. Ce dernier serait le résultat de la confrontation de l'offre et la demande de fonds prêtables (par les besoins des propriétaires dépensiers et les espérances de profits des marchands). Un taux d'intérêt bas est une conséquence et non une cause de la richesse, c'est *le baromètre* de la prospérité. Pour Schumpeter (1954, vol I, p 460), Hume tiendra finalement « *compte du rapport étroit entre profit et intérêt sans identifier l'un à l'autre, et l'on admet l'aspect monétaire –particulièrement en ce qui concerne les effets que les variations de la quantité de monnaie exercent à court terme sur le taux de l'intérêt, effet que Ricardo reconnut lui-aussi – sans le rendre dominant* ». (2) La richesse d'un pays n'est pas déterminée par la quantité de métaux précieux qu'il détient, mais par sa population et son industrie. La valeur de la monnaie est quant à elle fixée par l'offre et la demande. Un stock de monnaie en circulation s'échange contre un stock de marchandises. L'offre, c'est donc la quantité de monnaie en circulation. La demande, c'est la quantité de marchandises destinée à la vente. Les prix sont ainsi déterminés par la proportion qui existe entre la monnaie en circulation et les marchandises sur le marché (c'est à dire par la quantité de marchandises offertes pour de la monnaie et par la quantité de monnaie offerte pour des marchandises). Dès lors, toute variation dans la quantité de monnaie entraîne une variation proportionnelle dans les prix. Si Hume se montre partisan de la théorie quantitative, il analyse avec une certaine netteté, les phénomènes économiques qui interviennent durant ce qu'il appelle la *période intermédiaire* (une augmentation de monnaie génère un certain dynamisme économique). Il insistera finalement sur le fait que la circulation monétaire augmente avec la civilisation. Hume se prononce ainsi pour les époques de civilisation complexe, *phase d'économie monétaire*, dans les lesquelles les transactions se multiplient, la monnaie circule et les prix baissent).

Au delà de l'œuvre économique que représente *l'Essai sur la monnaie*, il convient cependant de rappeler que la monnaie est à la fois intermédiaire des échanges et institutionnalisée par les conventions humaines. Ce qui nous fait dire que les *Discours Politiques* (comme la *Richesse des Nations* d'Adam Smith) apporteraient une réponse à une question que la philosophie et la morale étaient incapables de résoudre (*Traité de la Nature Humaine*, *Théorie des sentiments moraux* de Smith). La monnaie, contrepartie du crédit, serait présentée comme l'effet d'un artifice non arbitraire, susceptible de canaliser les passions. Lorsque cet artifice n'est plus suffisant, c'est la théorie quantitative de la monnaie qui focalisera sur elle les passions humaines. L'enrichissement se traduira par une simple augmentation de la quantité de monnaie, et donc par une hausse du niveau général des prix.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BASSONI M., BEITONE A. (1994), *Monnaie, théories et politiques*, Sirey.
- BERDELL J-F (1995), The Present Relevance of Hume's Open-Economy Monetary Dynamics, *Economic Journal*; vol 105, 432, pp. 1205-1217.
- BODIN J. (1578), *La Response de maistre Jean Bodin advocat en la cour au paradoxe de Monsieur de Malestroit touchant l'enchérissement de toutes choses et le moyen d'y remédier*, in Le Branchu J.Y (1934), *Ecrits notables sur la monnaie*, Alcan, Paris.
- CHAILLEY J., SAY L. (1897), *Nouveau dictionnaire d'économie politique*, Paris.
- COME T., DIEMER A. (1995), *Institutions et Conventions*, CERAS, Université de Reims, document de travail n°1995/4 (p 1 – 50).
- COQUELIN C., GUILLAUMIN (1852), *Dictionnaire d'économie politique*, art Hume, Paris, Guillaumin.
- DAIRE E. (1847), *Discours politiques de David Hume*, Collection des principaux économistes, Guillaumin.
- DEHEM R. (1984), *Histoire de la pensée économique, des mercantilistes à Keynes*, Dunod.
- DIATKINE D. (1993), *David Hume et James Steuart*, in Nouvelle histoire de la pensée économique, tome 1, Des scolastiques aux classiques, Editions la Découverte, pp. 204-224
- DIEMER A. (2000), *La Convention Lewisienne : caractéristiques et limites de l'approche*, HERMES, Université de Reims, document de travail, n° 2000/4 (p 1 – 18).
- GIDE C., RIST C. (1922), *Histoire des doctrines économiques*, 4ème édition, Sirey.
- EGERTON H.E , *David Hume*, Palgrave's Dictionary of Political Economy, vol 2, p. 341.
- FRENKEL J-A, JOHNSON H-G (1976), *The Monetary Approach to the Balance of Payments*, University Press of Toronto.
- HASBACH (1893), Les fondements philosophiques de l'économie politique de Quesnay et Smith, *Revue d'économie politique*, tome VII.
- HUME D. (1739-1740) [1978], *A treatise of Human Nature*, 2nd edition, Edited by L.A Selby-Bigge and P-H Nidditch, Oxford, Clarendon. Being An Attempt to Introduce the Experimental Method of Reasoning into Moral Subjects, vol III Of Morals, London, Thomas Longman. Traduction française, André Leroy, *Traité de la nature humaine*, Paris Aubier 1956, 2 tomes en 2 volumes, 767 p. Réédition chez GF-Flammarion (1993), *La morale, Traité de la nature humaine*.
- HUME D. (1740), *An Abstract of a Treatise of Human Nature*. Reprinted with an introduction by J-M Keynes et P. Sraffa. Cambridge University Press.
- HUME D. (1742), *Essays moral, political and literary*, vol I, Edinburgh.
- HUME D. (1752), *Essays moral, political and literary*, vol II, Edinburgh.
- HUME D. (1757), *Réflexions sur les passions*. Réimpression française (1990), livre de poche.
- HUME D. (1758), *An Inquiry concerning human understanding*, London. Traduction française, *Enquête sur l'entendement humain*, Garnier-Flammarion (1983).
- HUME D. (1764), *Oeuvres philosophiques*, 6 volumes, London.
- HUTCHISON T (1990), *Moral Philosophy and Political Economy in Scotland*, In the Scottish Contribution to Modern Economic Thought, Edited by D. Mair, pp. 33-60, Aberdeen University Press.
- KEYNES J-M (1936), *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Mc Millan and C°, London. Traduction française, « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », Editions Payot (1969)
- LOCKE J. (1691), *Some Consequences of the Lowering of Interest and Raising the Value of Money*, in Locke J. (1991), 2 vol, Clarendon Press, Oxford.
- MALHERBE M. (2001), *La philosophie empiriste de David Hume*, Paris, Vrin.
- MILLER E. (1985), *David Hume, Essays, Moral, Political, and Literary*, Indianapolis.
- MOSSNER E.C (1970), *The Life of David Hume*, Oxford University Press

- MONTESQUIEU C. (1749), *De l'esprit des Loix, ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque Gouvernement, les moeurs, le climat, la religion le commerce*, A Genève, Barillot, 2 vols. in-4. Réimpression chez Flammarion.
- OCZAPOWSKY (1891), Montesquieu économiste, *Revue d'économie politique*.
- ROBEL G. (2001), *Essais moraux, politiques et littéraires, et autres essais*, PUF.
- ROTWEIN E. (1955), *David Hume, Writings on Economics*, University of Wisconsin.
- SAY J-B (1803), *Traité d'économie Politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 1^{ère} édition, Deterville, Paris ; 2^{ème} édition, A.A Renouard, 1814 ; 3^{ème} édition, Deterville, Paris, 1817 ; 4^{ème} édition, 1819 ; 5^{ème} édition, Rapilly, Paris, 1826 ; 6^{ème} édition, Guillaumin, Paris, 1841 (reproduit par Calmann-Lévy, Paris, 1972).
- SAY J-B. (1828-1829), *Cours complet d'économie politique pratique*, 1^{ère} édition, Rapilly, Paris ; 3^{ème} édition, Guillaumin et Cie, 1852.
- SAY L. (1852), *David Hume, Oeuvre économique*, Petite bibliothèque économique, Guillaumin.
- SCHABAS M. (2001), *Hume on Experimental Natural Philosophy, Money and Fluids*, HOPE, vol 33, n°3, pp. 411-435.
- SCHATZ A. (1902), *Oeuvre économique de David Hume*, Thèse de doctorat, Arthur Rousseau Editeur.
- SCHUMPETER J-A (1954), *History of Economic Analysis*, Oxford University Press. Réimpression en 1994.
- SKINNER A-S (1993), *David Hume, Principles of Political Economy*, in the Cambridge Companion to Hume, Edited by D-F Norton, pp. 222-254. Cambridge University Press.
- SIMIAND F. (1934), La monnaie, réalité sociale, *Annales sociologiques*, série D, fasc 1, pp. 1-86.
- SMITH A. (1776), *Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Strahan et Cadell, Londres. Traduction française, La Richesse des Nations, 1881, Garnier; 1991, 2 vol, Gallimard.
- STEINER P. (1993), *Circuit, monnaie et balance du commerce*, in Nouvelle histoire de la pensée économique, tome 1, Des scolastiques aux classiques, Editions la Découverte, pp. 111-121.
- VLACHLOS G.S (1955), *Essai sur la politique de Hume*, Domat-Montchrestien.
- VICKERS D. (1968), *Studies in the Theory of Money, 1690-1776*, Augustus M. Kelley, New York.